

Amis, Propriétaires & Locataires de Lacanau Océan

mag'

Amis, Propriétaires & Locataires de Lacanau Océan



DOSSIER :

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Questions à Pascale GOT

Conseillère départementale du canton Sud-Médoc



ENTRETIEN AVEC

Benoît SIMIAN

Député



Urbanisme

- 3 Édito
- 4 365 *xxxx*
- 5 - 12 Dossier *La Transition Energetique*
- 13 Associations *xxxxx*
- 14 Nos actions
- 15-18
- 19 Nos actions
- 20-21 Les Amis *Association RAMDAM*
- 22-23 365 *xxx*
- 24-25 Autour de l'Océan *xx*
- 26-27 Urbanisme *le point sur les dossiers*
- 28 29 Les travaux sur la commune
- 30 Portrait *xxx*
- 31 Les amis Européens

NUMÉROS UTILES

URGENCES

SAMU : 15
 POMPIERS : 18 ou 05 56 03 53 05
 GENDARMERIE : 17 ou 05 56 03 21 53
 POLICE MUNICIPALE : 05 57 17 11 17
 CENTRE ANTI POISON : 05 56 96 40 80

SERVICES

MAIRIE DE LACANAU : 05 56 03 83 03
 MAIRIE ANNEXE LACANAU OCEAN
 05 56 03 21 22 - www.mairie-lacanau.fr

LA POSTE LACANAU OCEAN : 3631
 ouverture : du lundi au vendredi :
 9H-12H30 et 14H-16H30 ;
 le samedi : 9H-12H

EDF : 0810 33 30 33 - www.edf.fr
EAU : Lyonnaise des eaux
 09 77 40 11 17
 www.lyonnaise-des-eaux.fr

ORDURES MENAGERES :

05 56 53 27 43 ou 0800 505 508
 Jour de collecte, et détails sur le site
 www.smicotom.fr

DECHETTERIE : 05 57 70 51 27
 du mardi au samedi, 9H00 -12H00
 et 13H30-17H20

MÉDIATHÈQUE :

LACANAU : 05 57 17 08 10
 LACANAU OCEAN (salle l'Escoure) :
 05 56 03 17 26

CULTE :

culte catholique : 05 56 03 52 36
 (Association paroissiale de Lacanau Océan)

Journal d'information des Amis,
 Propriétaires et Locataires de Lacanau
 Océan (APLLO)
 Association loi 1901
 APLLO BP N°4 - 33680 Lacanau Océan
 contact@aplo.fr - www.aplo.fr
 Directeur de la publication : Alain Crombez
 Comité de rédaction : Philippe Cessac,
 Alain Crombez, Nathalie Giré, Didier
 Souberbielle
 Rédacteurs : administrateurs, adhérents.

Crédits photos : Xavier Soinard, Shanti
 Thiru, Alain Crombez, Hélène Crombez,
 ONF, Pascal Mouzon, Communauté
 Urbaine de Dunkerque.

Les tribunes sont sous la responsabilité de
 leur auteurs.
 Conception graphique : Pascal Mouzon
 Imprimeur : Bioécoprint - Lacanau

" WINTER IS COMING ! " L'HIVER VIENT !

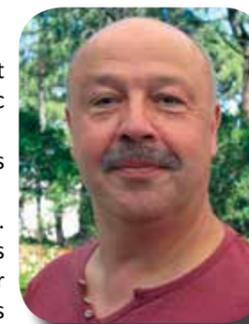
Alors que ces mots jettent l'effroi dans le premier épisode d'une série télévisuelle bien connue, il en est tout autrement pour notre station balnéaire. La "morte saison", à l'Océan, c'est l'occasion de continuer à vivre avec intensité, mais différemment.

Notre station, notre "bourg à l'année" profite de ses commerces, ses services, son école ; et ses habitants peuvent se retrouver.

Quant aux membres du conseil d'administration de l'APLLO, pour eux aussi, l'hiver n'est pas synonyme de repos. Nous sommes toujours présents aux conseils communautaires et municipaux. Nous continuons à poser des questions, saisir les institutions, préparer les revues suivantes et alimenter notre dernière née : "la newsletter de l'APLLO". Toujours vigilants, nous cherchons à continuer ce lien avec ceux de nos adhérents qui ne sont pas présents (à Lacanau) en ce moment.

Et nous ne sommes pas seuls : défendant le maintien de la qualité des services publics sur notre territoire, avec nos amis de l'ARLL nous étions présents à Lesparre lors d'une réunion publique de Gironde Vigilante : nous y avons fait des propositions et questionné les élus (départementaux et régionaux) présents. A l'instar de nos camarades de VLF, nous avons réagi au projet de création d'une zone agglomérée supplémentaire à Pitrot, en plein RD6... projet curieusement inséré dans le projet de règlement local de publicité et dont nous avons demandé la suppression au commissaire enquêteur.

Un hiver actif, en somme.



Alain CROMBEZ

DER WINTER KOMMT ...

Während diese Worte in der ersten Folge einer wohlbekannteren TV-Serie Schrecken auslösen, sieht das in unserem Badeort ganz anders aus.

Die „tote Zeit“ am Meer bietet die Gelegenheit, wieder anders, halt intensiver zu leben. Unser Ort, unsere Winterstadt profitiert von seinen Läden, seinen verschiedenen Diensten, seiner Schule und seine Einwohner können wieder näher zusammenrücken.

Auch für die Vorstandsmitglieder von APLO ist Winterzeit nicht gleich Auszeit.

Wir sind immer bei den Gemeinderatssitzungen und bei den Ratssitzungen des Gemeindeverbundes anwesend. Wir stellen weiter Fragen, reichen Fragen bei den verschiedenen Institutionen ein, bereiten die nächsten Ausgaben unserer Zeitschrift vor und kümmern uns um unser neuestes Baby – den APLO Newsletter.

Immer aktiv, versuchen wir den Kontakt mit den Mitgliedern, die gerade nicht vor Ort sind, aufrecht zu erhalten.

Und wir sind nicht die Einzigen! Im Rahmen des Kampfes um die Erhaltung von qualitativ wertvollen öffentlichen Ämtern, haben wir mit unseren Freunden von ARLL an einer öffentlichen Veranstaltung von „Gironde Vigilante“ in Lesparre teilgenommen.

Dort haben wir Vorschläge gemacht und die anwesenden gewählten Personen (Département und Région) befragt.

Wie unsere Freunde von VLF reagierten wir auf das Projekt der Schaffung eines zusätzlichen agglomerierten Raumes, Pitrot, mitten an der Landstrasse (RD6)...

Dieser Entwurf war erstaunlicherweise dem Projekt der lokalen Werberegelung beigefügt.

Wir forderten den Reglungsprüfer auf, das rückgängig zu machen.

Alles in Allem, ein aktiver Winter!

Alain CROMBEZ

WINTER IS COMING ...

If these words sow alarm and confusion in the first episode of a famous TV series, it is quite different for our seaside resort. The ' off season winter months ' at l'Océan are the opportunity to go on living intensely but differently. Our resort makes the most of its shops, services, school all year long and lets the inhabitants really meet each other. As for the members of the APLO board winter months don't mean being off. We always attend the town and community councils. We never stop questioning, soliciting the institutions and feeding our most recent creation ' the APLO newsletter '. We remain watchful and try to maintain the link with our members. And we are not the only ones. With our friends of 'l'association des riverains du lac de Lacanau ' we went to Lesparre to the 'Gironde Watch ' meeting in order to preserve the quality of the public utilities in our area. There, we made suggestions and questioned the local and regional councillors who were there. Following our 'Vivre la Forêt ' friends we reacted against the creation of a densely built zone at Pitrot right on the RD 6 mainroad . This project ironically coincides with the overall plan of the local advertising regulation. So we asked the investigator commissioner to cancel this plan .

All in all ...a busy winter.

Alain CROMBEZ



AMARELIS FLEURS (par H-A M.)

Plus qu'un simple magasin de fleurs...

Au détour de la rue du lieutenant Durand, vous trouverez le dernier magasin de fleurs avant les Etats-Unis !

Amamélis Fleurs est le royaume de Gaëtan.



Bien sûr, dans son univers vous trouverez tout ce que l'on peut attendre d'un magasin de fleurs traditionnel : service Interflora pour envoyer partout dans le monde des bouquets pour toutes occasions en remplissant un bon de commande à la boutique ; une large gamme de prix et de variétés de fleurs ; des bouquets et autres compositions pour tous les événements de la vie ; des plantes d'intérieur et d'extérieurs.

Oui mais... en ouvrant les portes d'Amamélis Fleurs ont est surpris de trouver bien d'autres choses. A côté d'articles de décoration, on y découvre des fleurs originales telles que les protéas, des glaïeuls aux couleurs originales, des Red Eyes (rose rouge avec un coeur vert), des gloriosas... ainsi qu'un large choix

d'orchidées dont certaines sortent vraiment de l'ordinaire. On peut aussi bénéficier de service tel que l'entretien des tombes : les familles n'ayant pas toujours le temps de s'en occuper peuvent s'adresser à Gaëtan.

UN HÔTE À DÉCOUVRIR...

Gaëtan vous accueille avec un humour pince sans rire : ce commerçant de 26 ans adore mettre en boîte ses clients. La fleur est sa passion : un BEP horticulture décroché en 2009 est complété par un CAP de fleuriste 2010. Il est fin prêt pour commencer !

Ce qu'il fait à Langon, dont il est originaire dès 2011 avant de chercher de l'expérience ailleurs : à St Germain-en-Laye (78) en 2012 puis à Paris, dans le 3ème arrondissement. Finalement c'est en février 2015 qu'il se met à son compte 4 rue du Lt Durand : **Amamélis Fleurs est né.**

DU SERVICE EN PLUS ET UN PROJET

Pour garantir son activité toute l'année et "voir du monde" l'hiver, Gaëtan n'hésite pas à se diversifier. Ainsi, son magasin est désormais point relais pour les colis. Mais il veut aller plus loin et un projet lui trotte dans la tête sous la forme d'un service de partenariat avec les commerçants locaux : leur réaliser régulièrement des compositions florales pour une entrée, un comptoir, des tables, à la caisse... pour un forfait mensuel. Ce partenariat gagnant-gagnant leur permettrait d'agrémenter, d'embellir leurs lieux de travail, et donner une vie à un espace ; pour Gaëtan, ce serait une vitrine, une publicité Amamélis Fleurs. Envie d'aller voir ?



Amamélis Fleurs
4 rue du Lt Durand
à la montée de l'Oyat
Tel. 05 56 60 40 60.

05 56 26 48 40
lacanauoptique@yahoo.fr
www.optiquelacanau.fr

Optique Lacanau Océan

Optique - Solaire - Lentilles - Produits lentilles - Réparations - Basse vision

Agence des Allées
Descarrière Immobilier

Ventes - Locations - Expertises
Tél. (33)05.56.03.22.94

12 rue Charles Chaumet 33.680 Lacanau-Océan
www.agence-des-allées.com

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

PETIT EDITO DE PRESENTATION DE LA SUITE DU DOSSIER

Alain CROMBEZ

EN ATTENTE DE L'ARTICLE



offrir décorer
L'Eau à la Bouche
LACANAU Océan
déguster

PEINTURE DECORATION RENOVATION
PEINTURE INT/EXT - REVETEMENTS SOLS ET MURS

LAVERGNE Philippe
53, route de l'Atlantique
33680 LACANAU-Océan
0556031161 - 0680894358
decocean@orange.fr
siret 341 166 783 0041

Carrelage
Placo
Bricolages Divers
Isolation
Papier Peint
Tadelakt

Décoocéan

Le Moutchic
Hotel Bar Restaurant

Spécialités poissons
05.56.03.00.05
Plage du Moutchic LACANAU

OUVERT TOUTE L'ANNEE

l'Atelier de la VACHE

MARQUINERIE
13 av Henri Seguin Lacanau Océan

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

XXXXXXXXXX

Propos recueillis par Xavier SOINARD.

UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE A BRACH



Valorem, une entreprise en plein essor

Valorem, producteur d'énergies vertes, est installé à Bègles (Gironde) depuis 1994. Indépendant et pionnier dans le développement de l'éolien en France, le groupe maîtrise toute la chaîne de développement d'unités de production en énergies vertes, de la prospection à l'exploitation en passant par la conception et la maîtrise d'œuvre. Il compte aujourd'hui 160 collaborateurs répartis sur Bègles, Carcassonne, Amiens, Nantes et la Guadeloupe ainsi que dans ses bases de maintenance locales.

Le financement participatif du projet du parc de Brach Energies en Médoc est le deuxième du genre lancé par Valorem en partenariat avec Lendospère, après celle du 28 juin 2016, destinée à associer les habitants du Médoc au projet du parc éolien Cœur Médoc Energies, qui doit naître sur les communes de Lesparre-Médoc et Saint Germain d'Esteuil (Gironde). Le crowdlending avait alors recueilli 25 000 euros en un temps record.

EN ATTENTE DE L'ARTICLE

RENCONTRE AVEC MARC LAFOSSE, OCÉANOGRAPHE, COFONDATEUR DE ÉNERGIE DE LA LUNE

Propos recueillis par Alain Crombez.

APLLO : pouvez-vous nous dire quelques mots sur vous et nous présenter "Énergie de la Lune" ?

Marc LAFOSSE : Je suis Océanographe et j'ai fondé, en 2009, avec mon associé, Jérôme COUGOUL, le bureau d'études en océanographie opérationnelle **ENERGIE DE LA LUNE**.

Nous travaillons exclusivement sur les études environnementales dans le domaine des Énergies Renouvelables Marines (ERM) : éolien offshore (posé et flottant), hydrolien, houlomoteur et énergie thermique des mers. Ces études permettent ensuite à nos clients de dimensionner des parcs d'énergies marines. Nous intervenons partout en France métropolitaine et ultramarine ainsi qu'à l'international. En 2015, Énergie de la Lune a investi dans le site d'essais d'hydroliennes SEENEHO Bordeaux pour y devenir l'exploitant scientifique et le coordinateur du site. Ce site est depuis opérationnel et recevra son premier utilisateur en décembre 2017. Il s'agit d'HYDROQUEST, société grenobloise développant une hydrolienne innovante à axe horizontal qui prévoit sont déploiement dans des environnements fluviaux, estuariens et océaniques. Un deuxième utilisateur sera annoncé prochainement pour une arrivée en mars 2018.

APLLO : en matière d'énergies renouvelables on connaît plutôt l'éolien ou le photovoltaïque et peut-être moins les ERM. Quelles sont-elles ?

ML : L'ÉNERGIE ÉOLIENNE POSÉE : l'éolien en mer posé permet d'exploiter l'énergie cinétique du vent disponible en mer. Le vent fait tourner les pales de l'éolienne, un générateur transforme l'énergie cinétique en énergie électrique. L'éolienne est fixée sur le fond marin jusqu'à une limite technique de profondeur d'eau qui est actuellement autour de 40 mètres.

L'ÉNERGIE ÉOLIENNE FLOTTANTE : l'éolien flottant permet d'exploiter l'énergie cinétique du vent dans des zones profondes où l'installation d'éoliennes posées sur le fond marin n'est pas réalisable. La différence principale entre les éoliennes en mer flottantes et les éoliennes en mer posées se situe au niveau du support sur lequel repose l'éolienne. L'éolienne est fixée sur une structure flottante maintenue par les lignes d'ancrage reliées au fond marin afin de limiter les mouvements. Différentes technologies de flotteurs existent, permettant une installation à des profondeurs allant de 40 mètres jusqu'à plusieurs centaines de mètres.

L'ÉNERGIE HYDROLIENNE : l'hydrolienne permet d'exploiter l'énergie cinétique contenue dans les courants associés au déplacement des masses d'eau qui accompagne le phénomène de marée. Pour l'énergie des courants fluviaux, seule l'énergie cinétique du déplacement des masses d'eau est captée.

L'ÉNERGIE HOULOMOTRICE : le houlomoteur permet d'exploiter l'énergie des vagues et de la houle. Le soleil crée le vent et le vent forme les vagues.

Les vagues en se déplaçant sur des longues distances, forment la houle.



L'ÉNERGIE THERMIQUE DES MERS (ETM) : l'énergie thermique des mers permet d'exploiter la différence de température entre les eaux superficielles et les eaux profondes des océans.

Cette énergie est issue de l'échange thermique entre l'eau froide et l'eau chaude. Pour que le cycle de l'ETM fonctionne, il est nécessaire de disposer d'un différentiel d'au moins 20°C. À noter que la climatisation est aussi une application directe de l'énergie thermique des mers avec le système SWAC (Sea Water Air Cooling).

L'ÉNERGIE OSMOTIQUE : l'énergie osmotique permet d'exploiter la différence de salinité entre l'eau douce et l'eau de mer. Les deux natures d'eau étant séparées par une membrane semi-perméable, elle consiste à utiliser une hauteur d'eau ou une pression créée par la migration de molécules à travers ladite membrane. La pression d'eau en résultant assure un débit qui peut alors être turbiné pour produire de l'électricité.

APLLO : On a connu une période où l'on encensait toutes les énergies renouvelables. Or actuellement, il existe un débat concernant les éoliennes qui ne seraient pas si rentables et dénatureraient les paysages : un tel débat existe-t-il s'agissant de tout ou partie des dispositifs ERM ?

ML : Les ERM, hors éolien offshore posé, sont dites " en émergences ". Elles sont donc en train de trouver leurs développements, leurs marchés et leurs modèles économiques. Quelques sites d'essais sont opérationnels à l'échelle de la planète pour aider et faire accélérer cette industrie. Sur ce modèle, l'éolien offshore posé a de l'avance et connaît actuellement un très fort développement, notamment en Europe du Nord où des éoliennes offshore sont installées en mer depuis plus de 20 ans. Les résultats sont là et ne sont pas discutables : les coûts de production de cette énergie sont devenus extrêmement compétitifs grâce à un coût très bas et un facteur de charge parmi les plus importants des énergies renouvelables. Le consortium DONG Energy et EnBW a même réussi l'exploit cette année de gagner un appel d'offres dit " sans subvention " c'est-à-dire qu'il vendra l'électricité éolienne au prix du marché.

Pour la question des " goût et des couleurs " pouvons-nous encore nous permettre de débattre de l'impact paysager d'éoliennes offshore placées à plus de 10 km de nos côtes au même moment où l'on publie un rapport prévoyant une hausse des températures moyenne de 3°C !

APLLO : Plus particulièrement, sur le littoral girondin il existe des contraintes inhérentes à l'occupation humaine (tourisme, pêche côtière, surf...) et à la nécessaire préservation du patrimoine naturel : Comment concilier ces contraintes avec des "machines" qu'on irait immerger non loin des côtes ?

ML : Dans ce type de projet, l'État, qui exerce sa souveraineté en mer jusqu'à une limite, identifie des zones de moindres contraintes pour le développement des énergies marines renouvelables. C'est donc à l'issue du croisement de " couches " environnementales, techniques, d'usages et de contraintes qu'une zone peut être " techniquement exploitable " et soumise à des concertations publiques et études complémentaires. En Nouvelle Aquitaine, le développement de l'éolien se dessine du côté du large de l'île d'Oléron, l'hydrolien dans l'estuaire de la Gironde et le houlomoteur dans le sud de l'Aquitaine, au large du port de Bayonne. Ces zones nécessiteront donc des concertations pour connaître leur acceptabilité locale. Il est donc encore un peu tôt pour en prédire le résultat.

APLLO : Vous avez conçu et mis en œuvre un projet d'hydroliennes sur la Garonne : pouvez-vous nous le décrire ? Quel en est le bilan à ce jour ? Son efficacité permettrait-elle à Bordeaux Métropole d'envisager la ressource Garonne plutôt que l'aménagement des surfaces disponibles dans les territoires ruraux ?

ML : Le site d'essais SEENEHO (Site Expérimental Estuarien National pour l'Essai et l'Optimisation d'Hydrolienne) est situé sur la partie fluviale de l'estuaire de la Gironde en plein cœur de la Ville de Bordeaux et du port de la Lune. Ce site de 7 hectares, est soumis à de très forts courants de marées accélérés par le rétrécissement de la section mouillée de la Garonne induit par la présence des piles du pont de Pierre (max. 3,6 m/s). Les caractéristiques environnementales de ce site en font l'un des sites les plus appropriés aux hydroliennes d'Europe tout en réunissant de nombreux atouts techniques tels que la proximité d'infrastructures portuaires nécessaires lors des phases de maintenance ou encore la faible distance de raccordement au réseau électrique en plein cœur des besoins énergétiques d'une métropole européenne (poste électrique Alsace-Lorraine, quai Richelieu).

Ce site a pour objet de contribuer à l'émergence de la filière industrielle de l'hydrolien.

SEENEHO permet de proposer un test en milieu naturel aux entreprises qui développent des technologies d'hydroliennes (turbiniers) en proposant des conditions d'accueil exceptionnelles et un service clef en main de : suivi de performance énergétique et certifications (Coordonné par le groupe VALOREM) ; suivi d'impact environnemental et certification (coordonné par Énergie de la Lune) ; suivi mécanique (coordonné par CERENIS) ; opérations & maintenance (coordonné VALEMO, groupe VALOREM).

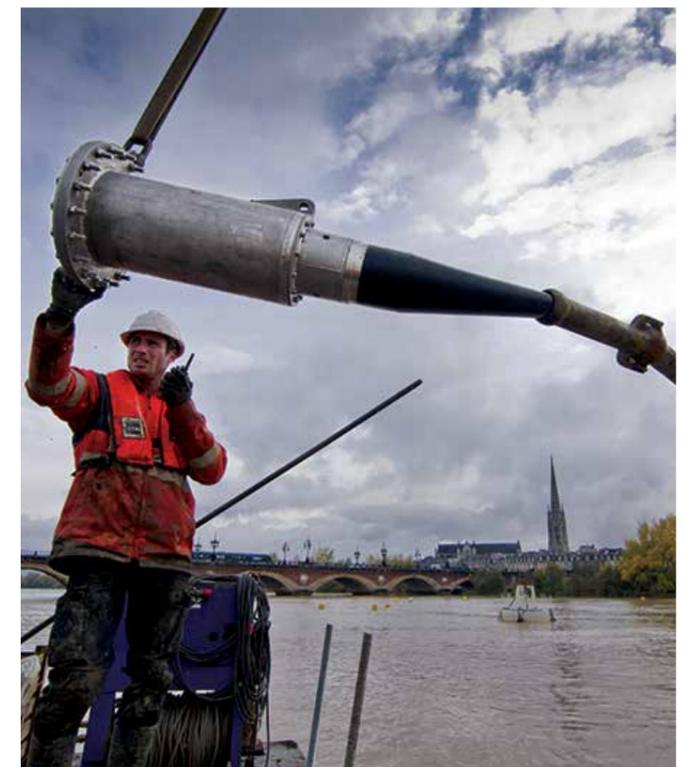
Le site permet de tester 3 technologies d'hydroliennes raccordées simultanément au réseau électrique par l'intermédiaire de trois emplacements pour une capacité totale de 250kW. Ces emplacements ont été nommés

QUEBEC, BILBAO et BRISTOL en hommage aux villes jumelées avec Bordeaux, situées en bordure d'estuaires.

Ces emplacements fournissent à son utilisateur un raccordement électrique (injection – soutirage – fibre optique pour les données techniques), des capteurs océanographiques, un système de monitoring, des ancrages, des coffres flottants pour QUEBEC et BRISTOL ainsi qu'une plate-forme flottante pour BILBAO.

Le site de test SEENEHO adresse ses services aux développeurs d'hydroliennes souhaitant tester : des démonstrateurs pleine échelle de l'hydrolien fluvial et estuarien ; des démonstrateurs d'échelle intermédiaire de l'hydrolien océanique.

Le premier utilisateur de ce site est attendu pour le mois de décembre 2018. Le résultat de ce test avec cette technologie (HYDROQUEST) permettra d'en savoir plus sur la faisabilité de cette filière et donc de répondre à la question de transition énergétique que cette filière pourrait proposer aux métropoles.





Propos recueillis par Alain Crombez.

APLLO : pouvez-vous nous dire en quoi, concrètement, le conseil départemental de la Gironde intervient dans les nombreux domaines que couvre le thème de "la transition énergétique" ?" avez-vous des exemples pour l'ouest du département ?

J'ai plusieurs axes d'interventions à vous donner puisque le département s'est donné une feuille de route sur 2016-2020 structurée en 4 orientations stratégiques : exemplarité du Département, accompagnement des territoires dans leur stratégie de transition énergétique, lutte contre la précarité énergétique, sensibilisation).

S'agissant des économies d'énergie, nous avons lancé **l'opération COCON 33**. C'est un appui à destination des communes et EPCI pour les aider à définir et à financer des travaux d'isolation dans leurs bâtiments publics qui sont parfois de véritables passoires énergétiques. 100 collectivités ont déjà adhéré à notre dispositif pour 490 bâtiments concernés. Le diagnostic énergétique est totalement pris en charge par le Département qui a par ailleurs constitué avec les collectivités intéressées un groupement d'achats pour bénéficier de meilleurs prix sur les matériaux et sur la main d'œuvre. Nous nous appuyons aussi sur l'expertise des entreprises locales. Le coût des travaux est estimé à près de 1.5 millions d'euros avec un financement par les Certificats d'Economie d'Énergie. Sur le territoire du Médoc, 6 collectivités sont aujourd'hui adhérentes (Pauillac, Talais, Margaux Cantenac, CDC Médullienne, Cussac-Fort-Médoc) pour près de 40 bâtiments publics.

Par ailleurs, être acteur de la transition écologique et énergétique c'est aussi, pour nous, encourager les mobilités durables respectueuses de l'environnement. Nous conduisons actuellement une expérimentation avec la société de transport collectif CITRAM avec la mise en circulation d' **un car circulant au Gaz Naturel de Ville**. Parallèlement à cela, nous menons un travail partenarial avec l'ADEME et GRDF pour **l'implantation de stations de Gaz Naturel pour Véhicules (GNV)**. L'étude de faisabilité est en cours. Elle consiste à repérer en Gironde les zones favorables à l'implantation de ces stations au regard des besoins des usagers (entreprises, collectivités notamment). Nous regardons aussi avec beaucoup d'intérêt les projets de méthanisation sur le territoire.

Toujours dans le respect de notre feuille de route 2016-2020, le président du Conseil départemental a lancé un **grand plan d'urgence de déploiement des aires de covoiturage** sur trois ans pour un coût total de 3 millions d'euros.



Pascale GOT

Conseillère départementale du canton Sud-Médoc
Présidente de la commission Politique et économie touristiques

En Médoc, nous déployons ce plan par des réalisations régulières d'aires de covoiturage. Celle de Castelnau/Avensan est la dernière livrée, puis ce sera au tour de Saint-Laurent. Lacanau est également prévue. Nous comptabilisons aujourd'hui 8 aires de covoiturage en Médoc, 88 sur l'ensemble du département et 47 nouvelles sont programmées dans les trois prochaines années. Certaines de ces aires sont équipées de panneaux photovoltaïques et donc autonomes en énergie.

Je veux aussi évoquer notre agenda 21. Ainsi, nous collaborons dans la construction des **Plans Climat Air Énergie territoriaux (PCAET)** avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Métropole et de la Gironde. L'ALEC est un partenaire de longue date.

Deux autres points sont importants à signaler. Nous venons de créer un **service local d'information pour la maîtrise de l'énergie (SLIME 33)** labellisé au niveau national. Déjà opérationnel sur deux territoires en Gironde, il sera déployé en 2018 sur le Médoc. Il offrira une mission de service public structurée et de proximité qui informera, conseillera, orientera, accompagnera les démarches des particuliers et des collectivités sur toutes les questions relatives aux économies d'énergies.

Enfin, nous entendons être pleinement offensifs pour lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique qui impactent fortement la santé humaine et l'environnement. La rénovation a un coût et l'on se doit de la rendre accessible aux familles les plus modestes qui sont souvent les plus concernées par l'habitat précaire. Nous avons donc créé le **chèque énergie** car la question écologique est une question sociale !

APLLO:

le thème des assises européennes de la transition énergétique, cette année, était "un enjeu pour les territoires". Or, vu depuis ces territoires, on a l'impression que les grandes métropoles peuvent imposer, par leur seul poids, le modèle qu'elles souhaitent sur les collectivités territoriales environnantes. Plus particulièrement en Gironde, échaudés par le dossier des champs captants d'eau potable, a-t-on des raisons de craindre pour notre environnement ? Autrement dit, le risque n'est-il pas de voir un jour des territoires défigurés par des zones de production énergétique (éoliennes, fermes photovoltaïques...) au seul profit

Agir, c'est regarder aujourd'hui vers l'avenir, oser faire confiance aux innovations, à la nouveauté, modifier nos comportements.

d'une métropole énergivore ? Le conseil départemental n'a-t-il pas ici un rôle à jouer en matière de défense de ces territoires ?

Même si la loi n'oblige plus les Départements à intervenir dans le champ énergétique, climatique ou écologique ni à développer des actions en ce sens, le département de la Gironde a fait un choix contraire. Devant l'urgence environnementale, nous avons tenu à poursuivre notre engagement naturel en faveur de l'environnement. Il y a les politiques publiques que nous impose la loi, et il y a les autres, celles qui résultent d'une volonté politique.

Cet engagement commence par l'exemplarité vers laquelle nous voulons amener notre institution. Des mesures concrètes nous apportent des progrès concrets : baisse des émissions de gaz à effets de serre, bâtiments à Haute Qualité environnementale, à basse consommation, voire à énergie positive, gestion des fluides, électrification de la flotte automobile... Grâce à notre exigence, notre département vient d'être labellisé **Territoire à énergie positive pour la croissance verte**, par le Ministre de l'Écologie, qui consacre les territoires d'excellence de la transition énergétique et écologique.

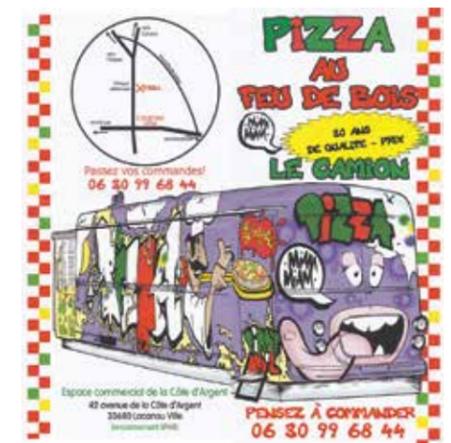
Nous mettons également tout en œuvre pour protéger et faire connaître notre biodiversité, notamment au cœur de nos Espaces Naturels Sensibles. En Médoc, le département est propriétaire et gère 11 espaces naturels sensibles, mais

soutient aussi 7 sites appartenant au conservatoire du littoral et celui d'une commune. Entre 2016 et 2017, plus d'1 million et demi d'euros a été versé sur des actions de protection et de sensibilisation. Nous travaillons en étroite collaboration avec les éco acteurs du Médoc et le CPIE.

Par cette seule politique (compétence obligatoire du Département), nous disposons d'un outil nous permettant de maîtriser la consommation foncière. Nous avons introduit depuis longtemps la séquence Eviter, Réduire, Compenser, qui s'applique aussi au territoire métropolitain.

Oui, nous avons de bonnes raisons d'avoir peur pour notre environnement si nous ne faisons rien ! C'est en ce sens que le Département veut agir avec les territoires et pas à côté en permettant d'impulser des projets en faveur de la protection de l'environnement. Le réchauffement climatique et ses conséquences désastreuses sur la biodiversité, la ressource en eau et la santé humaine, ne sont pas une illusion !

Agir, c'est regarder aujourd'hui vers l'avenir, oser faire confiance aux innovations, à la nouveauté, modifier nos comportements. Car ce n'est pas en perfectionnant la bougie qu'on a inventé l'électricité...



Lacanau Océan le 23 octobre 2017

Monsieur le Commissaire enquêteur,

L'attention de l'APLLO a été appelée sur la constitution d'une zone agglomérée par le biais du projet de règlement local de publicité (RLP) de la commune de LACANAU.

Absence de fondement réglementaire :

Fort opportunément (!), le glossaire fourni avec ce projet ne donne pas la définition du terme « agglomération ». Il nous a donc fallu se reporter à la réglementation idoine.

1°/ L'article R110-2 du code de la route (§ 1) définit ainsi une agglomération :

" Le terme agglomération désigne un espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés et dont l'entrée et la sortie sont signalées par des panneaux placés à cet effet le long de la route qui la traverse ou qui la borde " (en l'occurrence des panneaux de références EB10 et EB20).

2°/ Les dossiers du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques – CERTU- (fiche 08 de décembre 2008) précisent :

"Au-delà de la définition administrative et du respect réglementaire qui devrait s'ensuivre, c'est la lecture du milieu par l'utilisateur qui va déterminer son comportement. Si la détermination des limites d'agglomération peut aller jusqu'à 200 m d'interruption de la continuité bâtie, rien n'empêche le maire, seul décideur, de mettre les limites d'agglomération en retrait de ce maximum ..."

Encore faut-il qu'il y ait au moins des constructions existantes ; ce qui n'est pas le cas ici : **il n'y a aucune construction le long de la RD6** ; juste une intersection avec une voie privée !

Cette création ne serait pas neutre, à plus d'un titre et bien au delà du RLP. La détermination des limites de l'agglomération par le maire a des conséquences, non seulement sur les circulations, mais aussi sur la réglementation d'urbanisme, la fiscalité, la publicité... En effet, les entrées d'agglomération constituent à la fois : des espaces multifonctionnels (accueil de la circulation entrant, desserte des abords de la voie, irrigation des quartiers, ...) ; des frontières de compétences et de responsabilités pour les autorités (pouvoir de police, entretien, publicité, règles de l'art pour les aménagements, ...) ; des messages pour l'utilisateur (perte de priorité, vitesse de 50 km/h, ...).

Une disposition générant de l'insécurité routière :

Il semblerait que, par le passé, au moins 3 demandes aient été faites au conseil général de la Gironde pour limiter la vitesse en ce lieu (50 km/h) et matérialiser les traversées (sans création d'agglomération) pour l'entrée et la sortie du camping, la traversée des cyclistes et surtout pour la traversée de piétons (arrêt de car des 2 cotés de la voie) .

Les réponses ont toujours été négatives du fait de l'aggravation du risque d'accident en sécurisant faussement les piétons et cyclistes qui se croiraient prioritaires alors que les automobilistes seraient surpris de trouver une traversée matérialisée hors agglomération. Qui plus est la réalité géographique ne milite pour une telle ambiguïté :

faux-plat et route axée plein Ouest subissant une lumière rasante en fin de journée.

La création d'une telle zone agglomérée pourrait ainsi être un moyen de contourner les avis du conseil départemental mais ne résout en rien le risque d'insécurité que générerait une telle mesure.

Proposition :

Au regard de ces arguments, l'APLLO demande la suppression du projet de zone agglomérée au carrefour RD-6 PITROT

Alain CROMBEZ



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'APLLO était présente le 9 novembre au conseil communautaire à Jau-Dignac et Loirac .

Modification des statuts de la CDC Médoc Atlantique

Le contexte législatif faisant obligation du transfert de compétences à la CDC en date du premier Janvier 2018, le Conseil communautaire a procédé à la modification des compétences organisées comme suit:

Compétences obligatoires

- Développement économique,
- Aménagement de l'espace (Schéma de Cohérence Territorial (SCOT), haut débit numérique),
- Élimination des déchets,
- Gens du voyage,
- Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations (GEMAPI).

Compétences optionnelles

- Politique du logement social,
- Protection de l'environnement,
- Action sociale,
- Voirie,
- Équipements sportifs,
- Politique de la ville.

GEMAPI

La CDC sera compétente à compter du 1er janvier 2018 pour la gestion des milieux aquatiques et la protection des inondations : une taxe destinée à cette gestion a été votée au conseil du 3 août (cf CR correspondant).

Pour gérer cette compétence, il est nécessaire que la communauté se renforce. A cet effet la CDC va procéder à l'ouverture d'un poste de chargé de mission gestion et aménagement du littoral océanique et estuarien.

Le chargé de mission devra avoir les compétences techniques nécessaire afin de pouvoir piloter les études réalisées en externe dans les différents domaines de la GEMAPI, à savoir dans la CDC Médoc Atlantique :

- les milieux humides, marais et lagune ;
- la protection des inondations le long de la Gironde (digues d'estuaire) ;
- la protection du littoral vis à vis de l'érosion marine.

Syndicat mixte pays de Médoc

La fusion des CDC a conduit le syndicat mixte pays de Médoc à procéder à une modifications de ses statuts. Cette modification prend également en compte les nouvelles missions portant sur la création d'un Parc Naturel Régional dans le Médoc.

JAMAIS TROP D'INFOS....

Le 2 novembre a été déposée en mairie une lettre du président de l'APLLO, sollicitant le maire de Lacanau afin que notre association soit invitée aux réunions de présentation aux riverains des chantiers qui ont lieu ça et là dans notre station. Le but est de compléter l'action des services municipaux et du conseil de quartier afin de relayer ces informations à une population pas toujours présente au bon moment.



Le 6 octobre au soir, à Lesparre Medoc, l'APLLO était présente à une réunion publique de **Gironde Vigilante**. Cette association vise à défendre la qualité des services de secours à la personne et services contre l'incendie au sein du département. Son bureau a rappelé que Gironde Vigilante ne critique pas les pompiers : elle salue et soutient leur action mais critique l'organisation actuelle.

De nombreux élus étaient présents ce soir là : locaux (du médoc), départementaux et régionaux. Lacanau, quant à elle, était représentée par trois associations, dont la notre. Des sujets très divers ont été abordés au cours de cette soirée dont le nécessaire accompagnement des pompiers volontaires blessés en service ; les améliorations constatées sur les services proposés à la Polyclinique de Lesparre ; la problématique des médecins généralistes qui n'occupent plus la place qu'ils occupaient avant le développement du centre 15... mais aussi le sujet des champs captants (forages d'eau douce au profit de Bordeaux Métropole).

L'APLLO, par son président, est intervenue à deux occasions :

- Demande que soit remonté au niveau départemental l'intérêt de la création d'un « centre déporté » au Huga pendant la saison estivale (comme au Pyla) afin de diminuer très nettement les délais d'intervention sur la station balnéaire ;

- A souligné l'absence de représentant de Bordeaux métropole alors même que son développement impactera le quotidien des territoires (forages d'eau potable, implantation des moyens de secours...), dont celui de Lacanau et qu'il était nécessaire que les élus départementaux et régionaux puissent avoir conscience de leur rôle dans la défense de ces territoires. Ont acquiescé notamment, le conseiller départemental du Nord Médoc (Grégoire De Fournas) et Jean-Jacques Corsan, conseiller régional... ce dernier ayant lancé une piste de réflexion sur ce qui pourrait être un " SOS Medecin rural ".

DE LA HAUTE TENSION BIENTÔT SOUS NOS PIEDS ?

L'APLLO était présente pour vous informer le 17 octobre à la réunion d' Ste-Hélène

Une démarche européenne...

Le Conseil de l'Union Européenne du 25 novembre 2002 a approuvé l'objectif consistant, pour chaque état membre, à parvenir à un niveau d'interconnexion électrique avec ses voisins au moins équivalent à 10% de la capacité de production installée en 2020.

Ce pourcentage, appliqué à la frontière entre la France (Rte) et l'Espagne (REE), conduit à une capacité d'échange de 8000 MégaW.



A ce jour en prenant en compte la liaison, par la Catalogne, mise en service en 2015, la capacité est de 2800 MégaW. Les études engagées en 2012 par Rte et REE ont abouti à la décision de 14 octobre 2013 de l'UE d'un **interconnexion Ouest d'une capacité de 5000MégaW.**

L'application près de chez nous...

Cette interconnexion devant relier 2 nœuds de réseaux - Cubzenais (33620) en France et Gatika (Biscaye) en Espagne - ont été retenus. Coté Pays Basques Français et Espagnol, la topographie, l'urbanisation et les nombreuses infrastructures routières sont une sujétion importante. Aussi, Gatika se situant à proximité de la côte (10km), la solution retenue est une liaison de 370km dont 280 maritime par le golfe de Gascogne et terrestre en France à la latitude de Cubzenais... et donc traversant le sud du médoc ! A ce jour l'estimation des travaux est de 1,75 milliard d'€.

... très près de chez nous : la réunion publique à Ste-Hélène

Ce projet a fait l'objet d'une réunion publique à Sainte-Hélène le 17 octobre pour la zone médoc. Il a été présenté par Rte avec les bureaux d'étude associés et sous l'égide du CNDP garant de la concertation. La présentation comprenait la partie technique réseau ainsi que la description de l'aire d'étude retenue. Cette aire d'étude correspond au territoire dans lequel il est possible d'envisager le réseau. Cette aire est bornée au Nord par Margaux, Castelnau et la réserve du Cousseau et au sud par les agglomérations de Bordeaux et de Lège Cap ferret.

La commune de Lacanau se situe à l'intérieur de cette aire pour la partie façade atlantique. A l'intérieur de cette aire, les études consistent, d'ici mars 2018, à définir des fuseaux (de quelques dizaines de mètres de largeur), d'en faire une comparaison multicritères (technique, foncier et environnementale) afin de retenir le fuseau à moindre impact (FMI) qui sera soumis à l'accord gouvernemental.

Ensuite le FMI sera affiné pour définir un tracé soumis à l'étude d'impact. Des ateliers pour en savoir plus et donner son avis... Durant la période de recherche du FMI, la concertation se concrétise par des permanences publiques ainsi que par des ateliers territoriaux.

L'objectif de ces ateliers ouverts à tous (inscription à l'adresse : ateliers.rte@parmenion.fr) est d'enrichir le diagnostic. Pour la façade atlantique ils se tiendront à la mairie annexe du Porge le 4 décembre (18 – 21h30).

L'APLLO y sera : les adhérents seront informés des évolutions de ce dossier.



TRAVAUX DUNAIRES : SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE

Comme chaque année, à l'automne, l'ONF, premier gestionnaire d'espaces naturels en France répare et entretient le cordon dunaire, fragilisé par l'Océan et par le piétinement. Il lutte ainsi contre l'érosion du littoral. Les dunes et les forêts littorales, point de passage obligé pour de nombreux usagers et vacanciers, nécessitent des travaux réguliers d'entretien et de protection. Actuellement, les équipes techniques de l'ONF réalisent des travaux de génie écologique qui permettent de restaurer le milieu dunaire fragile et de cicatriser les secteurs en érosion.

L'entretien de la dune permet de lutter contre l'érosion éolienne en réduisant la vitesse du vent au sol. Les techniques utilisées sont de 3 types : couvertures de branchages, pose de brise-vents, plantations. L'objectif est de conserver ou recréer des conditions favorables au développement de la couverture végétale naturelle.

PROTEGER LA DUNE

La présence de végétation est un des agents de la formation des dunes, grâce à l'action conjuguée de leurs parties aériennes, qui provoquent le dépôt du sable en transit et de leur enracinement qui fixe la surface dunaire. En Nouvelle Aquitaine, la dune fait pleinement partie du patrimoine historique, naturel et paysager. L'ONF, par ses nombreuses actions d'information, de sensibilisation et de surveillance (panneaux explicatifs, formations, animations, sentiers numériques), est présent sur le terrain pour rappeler à tous, les bons réflexes à avoir pour assurer la protection des dunes et des forêts littorales. Les dunes et les forêts littorales de la Nouvelle Aquitaine : un équilibre fragile à préserver.

LA MISSION DE L'ONF ET SA MISE EN OEUVRE

Le contrôle de l'érosion éolienne sur ce cordon littoral est confié à l'ONF par l'Etat dans le cadre d'une Mission d'Intérêt Général.

Le principe de la gestion souple est appliqué. Le contrôle souple vise à utiliser les processus naturels (vent, dynamique végétale) pour piéger le sable au maximum près de sa source, la plage et accompagner la dune littorale dans son évolution tout en maintenant une mosaïque d'habitats naturels diversifiés.

Les travaux dunaires mis en œuvre en période hivernale consistent notamment, en la mise en place de filets coco, de couvertures de branchages ou de plantations d'oyats (dont le système racinaire très profond fixe le sable).



UN PNR C'EST QUOI ?

"Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine".

C'est une opportunité pour le Médoc de valoriser ses richesses environnementales et son patrimoine car le label "Parc naturel régional" est un outil adapté aux problématiques d'un territoire fragile en mutation. Encadrée par le Code de l'Environnement, la procédure de création d'un Pnr relève de la compétence du Conseil Régional. L'Etat accompagne et valide les étapes en émettant un avis. Les collectivités partenaires sont étroitement associées tout au long du processus.

Un projet local écrit collectivement : **la Charte**

La création d'un Pnr résulte d'une volonté locale (élus, associations, entrepreneurs, agriculteurs...) à laquelle la Région, principal financeur et porteur de la démarche, a répondu favorablement. Un Pnr s'organise autour d'un projet de territoire élaboré en concertation avec les acteurs locaux et valable pour une durée de 15 ans : la Charte de Pnr.

Les élus, les représentants d'associations œuvrant dans les domaines culturels, sociaux, de protection de l'environnement, les socio-professionnels (agriculteurs, viticulteurs, forestiers, entrepreneurs...)...ainsi que l'Etat, la Région, le Département sont invités à construire et définir ensemble la stratégie de développement de leur territoire à travers la Charte.

C'est le document de référence où sont inscrites les orientations et les actions qui sont mises en œuvre, sans lequel un Pnr ne pourrait pas exister.

LES CINQ MISSIONS D'UN PNR ?

- Protection et gestion du patrimoine naturel, culturel et des paysages,
- Aménagement du territoire,
- Développement économique et social,
- Accueil, éducation et information du public,
- Expérimentation et l'innovation.

POURQUOI UN PNR EN MÉDOC ? POUR QUI ?

Le Médoc rassemble de nombreux atouts au regard des critères du label Pnr :

- Une grande diversité de paysages avec son littoral atlantique, sa lande girondine, sa façade estuarienne, sa forêt, ses vignes...une richesse exceptionnelle en matière de biodiversité,
 - Un patrimoine bâti remarquable,
 - Un patrimoine vernaculaire,
 - Une identité médocaine revendiquée,
 - Une volonté partagée de mettre en synergie le développement durable du territoire médocain dans son ensemble,
 - Un désir de renforcer la notoriété du Médoc et de donner une meilleure lisibilité de son identité.
- Le Pnr est l'affaire de tous !* Les entreprises, les habitants (permanents et temporaires), les élus...bénéficient des actions du parc par l'amélioration de leur cadre de vie, des aménagements et des services adaptés à leurs attentes, des animations culturelles et de découverte du territoire plus riches...

Pour en savoir plus et consulter les documents ressources : <https://www.pays-medoc.com/documents-ressources.html>



La géographie du Médoc, ses paysages, ses milieux sont l'héritage de l'intervention de l'homme (construction de digues sur l'Estuaire de la Gironde, plantation des vignes, du massif des landes de Gascogne, l'aménagement de la côte atlantique...). Leur gestion repose sur les activités humaines qui s'y pratiquent. L'opposition entre nature et activités humaines n'est pas de mise dans notre territoire. La logique des parcs naturels régionaux est d'accompagner et de valoriser les acteurs d'un territoire.

HELLO

le Chat sur le Toit

PLAT DU JOUR & PLANCHES
BIÈRES LOCALES & VINS NATURELS

3 rue des frères Estrade
33680 Lacanau Océan
tel. 09 54 39 38 27
facebook.com/lechatsurletoit

CAFE & RESTAURANT

COUDRAY Benjamin

Travaux Sylvicoles & Jardins

06 72 51 09 07

SIAEBVELG Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin

Les missions du syndicat :

" Mener à bien les études et travaux nécessaires et prendre toutes les dispositions utiles pour assurer la gestion qualitative et quantitative des eaux superficielles et des nappes et milieux naturels associés ainsi que la conservation et la valorisation de ce patrimoine collectif. "

En pratique, le syndicat exerce ces compétences en termes :

- d' études d'intérêt général correspondant à ses compétences (qualité des eaux, gestion hydraulique, biodiversité, cours d'eau, zones humides...).
- d'entretien du réseau hydrographique et notamment des cours d'eau principaux, actuellement 500 km (programmation, dossiers réglementaires et administratifs, suivi des travaux), ainsi que plus ponctuellement sur le réseau secondaire entretenu par les communes (1 000 km) et les lacs.
- de gestion des niveaux d'eau sur les lacs et sur le canal des étangs, (entretien et suivi de 5 écluses principales), ainsi qu'en restauration et entretien d'ouvrages (seuils et écluses) pour la continuité écologique.
- de coordination du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, SAGE des Lacs Médocains depuis 2001.
- de mise en œuvre des Documents d'Objectifs Natura 2000 autour des lacs et du Canal des Etangs, depuis 2010.
- de mise en œuvre du Plan d'Actions pour la préservation et la valorisation des zones humides des Lacs médocains, depuis 2015.
- La mise en oeuvre des points précédemment cités inclue notamment des missions d'animation et d'actions pédagogiques, de lutte contre les espèces invasives et de restauration et valorisation de zones humides.

Les élus du SIAEBVELG se sont rendus sur le chantier de construction de la nouvelle écluse de Batejin à Lacanau.

Pour rappel ce chantier s'inscrit dans le cadre des travaux pour la gestion de l'eau et la continuité écologique sur le canal des étangs.

Ces travaux, qui ont débuté au mois de juin et continuent cet automne, vont permettre une gestion de l'eau facilitée pour le lac et ses marais par la construction d'un ouvrage plus moderne. Il est également prévu d'améliorer la continuité écologique et la migration des poissons par l'installation d'une passe à poissons.

Ces travaux, portés par le SIAEBVELG, bénéficient des aides financières de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, de l'Etat par la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux, du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et du Département de la Gironde.



RELEVÉ MENSUEL DU NIVEAU DES EAUX

Le mois d'octobre a été très sec et chaud. Ainsi, avec seulement 13 mm de pluies pendant le mois, il s'agit de la valeur la plus faible pour un mois d'octobre depuis plus de 30 ans. Les fortes chaleurs ont également favorisé l'évaporation qui a été estimée à 60 mm soit une quantité nettement supérieure aux pluies.

Ces conditions de sécheresse ont favorisé la baisse du niveau de la nappe des sables d'environ 20 cm en un mois. Cette nappe se maintient malgré tout à un niveau moyen pour cette période de l'année grâce aux pluies de septembre qui l'avaient rechargée en partie. **Autour du lac de Lacanau, ce niveau de la nappe permet encore l'écoulement des eaux sur les cours d'eau principaux qui l'alimentent. Ce n'est pas le cas autour du lac de Hourtin-Carcans où les cours d'eau sont toujours en assec.**

Le lac de Hourtin-Carcans a donc baissé de 4 cm environ pendant ce mois avec une valeur de 13.46 m NGF fin octobre. Cette valeur est la plus basse enregistrée sur ce lac depuis 1980. Les précédents records datent de 2002 et 2005 avec une cote de 13.50 m NGF en octobre. Il est important de rappeler que les vannages de l'écluse du Montaut qui régule le niveau d'eau sur ce lac sont restés fermés depuis le 16 mars 2016 soit depuis plus d'un an afin de limiter au maximum la baisse des hauteurs d'eau.

Le lac de Lacanau, avec les cours d'eau qui l'alimentent toujours, est dans une situation tout à fait différente de celui de Hourtin-Carcans. Ainsi, sa cote a atteint son niveau moyen hivernal de 13.25 m NGF dès le mois de septembre. La vanne de l'étang de Batejin à Lacanau qui a été actionnée dès le 10 septembre est ainsi restée ouverte en octobre de façon à limiter la remontée des niveaux d'eau sur ce lac.

POUR PLUS D'INFOS :

L'équipe du SIAEBVELG vous invite à découvrir son nouveau site internet.

<http://www.lacsmedocains.fr/>

SIAEBVELG
33121 - Carcans
05 57 70 10 57
contact@siaebvelg.fr

CAMPING JARDIN DU LITTORAL

EN ATTENTE DE L'ARTICLE



15 bis rue Léon Dominique - 33680 Lacanau-Océan
☎ : 05.56.03.12.98 ☎ : 06.07.52.47.72
euribernardrene@wanadoo.fr



Place du général de Gaulle - 05 57 77 53 56

LOWT VINS
Vignobles Lascaux
PROSECCO & SCHERMAUX

Propriétaire récoltant depuis 1920
Vente Directe du Producteur
Dégustation Gratuite - Sélection Grands Crus
Livraison Gratuite sur Lacanau toute l'année
Face au Manège à Lacanau Océan
Tel : 05.57.84.72.16. 06.70.70.46.18.

RAMDAM AU SON DU LACANOËL !

DÉMARRAGE SUR LES CHAPEAUX DE ROUES

A l'automne 2011, un projet de manifestation autour de Noël mélangeant spectacles, animations et marché de Noël est proposé par Gislaine Gaye (GG) à Nicole Duphil, présidente en place du comité des fêtes.

GG : "Une idée me trottait dans la tête, mais sans avoir la structure associative pour l'organiser"

Très vite, une équipe de copains et de connaissances aux compétences complémentaires adhèrent à ce nouveau projet. Après une séance de brainstorming très animée et constructive, Lacanoël voit le jour. Sa première édition est programmée un vendredi soir, dès la sortie des classes, sur la place de l'église. C'était sans compter sur une météo plus que capricieuse, qui oblige le rapatriement en urgence de cette première dans la salle des fêtes, réunissant ainsi tous les intervenants dans une joyeuse ambiance. Malgré l'inquiétude générée par ces bouleversements, cette première édition sera une réussite.

GG : "Nous gardons encore en mémoire, tous les messages d'encouragements et de remerciements qui suivirent !" Comme un beau lendemain de fête et forte de ce succès, toute l'équipe a déjà en tête l'édition suivante.

PASSAGE DE RELAIS

GG "Ma promesse faite à Nicole de l'épauler pour JazzÔLac, trouve écho auprès de la nouvelle équipe"

Le noyau dur s'engage à apporter son aide au comité des fêtes pour sa manifestation phare. Une douce transition s'amorce, du comité des fêtes vers Ramdam. Les éditions du Lacanoël et de JazzÔLac se suivent, sous l'égide de Nicole Duphil jusqu'en 2014, puis de Gislaine Gaye qui lui succède à la présidence. En 2016, l'association prend le nom de **Ramdam** sous l'impulsion de son nouveau bureau et de sa troupe de bénévoles, dans le but d'élargir son cadre d'intervention et d'y apporter une touche de modernité.

GG : "Ramdam est à l'image de ses assemblées, conforme à sa définition dans le Larousse !"

Ramdam, n.m., argot populaire : vacarme, tapage (cf. Larousse)

CROISSANCE RAPIDE

En 2012, Lacanoël s'organise un samedi sur une demi-journée ("nous souhaitons la présence des assos de parents d'élèves, ainsi que l'aide de l'Adec sous la présidence de Nadège").

En 2013, une journée complète n'est pas de trop pour recevoir un public de plus en plus nombreux, du bourg et de l'océan, impatient de se retrouver. Très vite, des partenaires locaux proposent spontanément leur soutien ainsi que la municipalité qui prend conscience de l'engouement que suscite l'événement. Au fil du temps, l'équipe se structure et le succès grandissant, en 2016, Lacanoël s'étoffe et se déroulera désormais sur deux jours.

GG : " C'est pour moi un plaisir de voir chacun prendre sa mission à cœur (sans oublier notre Père-Noël qui se reconnaîtra) : c'est une association de gens dynamiques " Grâce à l'énergie et la cohésion du groupe, des idées naissent lors des réunions, les échanges fusent entre les bénévoles pour trouver toujours mieux que l'année d'avant, toujours plus beau aussi...

LACANOËL 2017 : 9 & 10 DÉCEMBRE

Pour la prochaine édition, l'équipe de Ramdam a concocté un programme riche en surprises, en spectacles et en musique. Comme c'est la tradition depuis sa création, toutes les animations, représentations et concerts seront gratuits. Un grand marché de Noël prendra place dans le Cosec avec des exposants proposant des créations originales et plein d'idées cadeaux. Les chefs de la restauration proposeront des plats tous "faits maison" ainsi que la traditionnelle Garbure de Noël le dimanche midi.

GG : "Avec l'équipe et tous les bénévoles nous vous attendons de pied ferme pour un week-end de fête et de partage, bien décidés à faire avec vous un maximum de Ramdam !!!"

(Remerciements à : Gigi, Cécile, Stephen, Gaëtane, Nadège, Stéphane, Delphine B, Erika, Valérie M, Delphine S, Valérie E, Pascal, Laurent, Paula, Fabienne, Cédric, Domi L, Marie, Domi B, Christophe, Phiphi, Fred A, Yane, Nicole, Alain, Joël et bien d'autres bénévoles qui nous prête main forte sur les 2 jours.)



Digendic illiaesciae vidunt audis re eat.

Derum fugiatia simus experup taquodi nonsed mi, quatassitio volorio. Is deris ditatendit qui de et quia nisquid qui ut es ma vollaborum fuga. Imintisimi, te accatquam nos am voluptias aut lautem lit veremodis es natus et arit, tem quiaesene volecea tempor rerum netur si blab ipictaqui acepere mperchitas mos rerio in ratiamusciis utas magnihil molupta ilicipis maionsed quatur, sollento cone quiae ea susam re sapita quia commodi cum la ditatus susdam, omnimus, occum simus

Aceatis pra ipis moluptae moluptatur sim am, autate re, cus consequae et alique cupta sus, tenimusciis dionseque core volupta turiasi tatibusant autempe rchiliquid que numquo is dolutem consequo blaborrunda exerem explandi odi aut parum que nam fugias quam raera dem aped etum facit ex exero blamenem. Comnis as explibus, commodi picieniminci

facesciant fuga. On poreped minia sequiae quid erum is quia secae vel inullac cabori reste rectorae nones nullum evendus dolorumqui dolendi conse experum ipitas ab ilicium aceribe rionest officiis voloria delendia cullorporem lant il eliquas est, eicit, commolora nist explab is dollandis dolor sam, tem in consequiae int fugitatie que dolestin rempor alia volorep ellaciae. Ut libus ex ea doluptation re omnimi, tem rem id quis nonsedicius moluptur sustis maxim se pedit, velestio

aut rerro cor sedictur?

Re, officia temposam dolor accatio berci aceaqui omnimi, alicimet re iusamus est ius, as etur, eior reperupta aut ist, officiet dolestium faccatur, qui numquibus et oditae cullaudam qui optas ipsanditi resequi ute voloreium ipsuntum exera aut liquia parumquat.

Harchillit volupta tquiducid qui core pel iundam reptate et, quiatiam aut enis ne natquat atem a non restiunt eos aut omnimus di corum videlestis moloris sendaere possunt minum voloriae. Nequis restrum voluptiberro explabo. Itasper ferspero que net qui doles iumqui dolorionsed quatectatur?

Sanda in rest alis essecum delicatusant fuga. Asperum quam ent, saeperibea quis estrum quantibus ut lacepere, ut magnimus dem inciis exerro cus dipsae vent.

Ad mo molupta tempora cum qui volo dentempor sandae sam, ilis porat.

Em fuga. Am eum res sandis della volecerum quatibus sit aperum eaque consequos nusam ipitassi incto tem re, quod erum re nus exerum ella volesti oribeari optam eum laborit facepel ipidebis sincid quam, que vendaerupti dit qui ium expla ped excea sime id utatistis parchil iliaspi taecto beatem nobist ut aborem ipsum es dolest, se eatons ecessit voleculparum volum dolupta verum facidunt ommolorero demolor eiustiis aut verae dolupta porepore omnient

dis dia acilisti ius.

Ximinis dolo molor magnihi ciminti ssequam audae rem vendae. Nempos provit mollandis et omnissuntus earum, quam autecae dis dici aut quia aut veliberchil illessimenda quatur? Upidist qui officiis etus aut min ped magni cone nonectoriam, iducia culparum quibusam cuptation enim int dolupta tintiunt quia dianiatatur miliat aditate mquaten iatecto volestrum ius.

Facepudae et labo. Nemquod ipidis modi omnimodis ium as simpos accaboria vellibus, eicimo etur sitam explibus.

Maio que officatius ullores sinimust, quat ommostinto ventecatque et optatem porepe coreribusam rem. Ro maios a alici as ulles core, optius magniendunt aliquam, tes iliciae essument.

lhictur? Ovid quam dolupta tibust estions equae. Ut ut ut voloritatem saectis excepta ectorum vellorr uptatqu aspedi recat as est, sanimus volenet laceprae. Nam facim fugit, eos aut restiberum quam harunt liqui coreper eiunt, tem re con parciur, quam dolorio blaboriam fugiatur ma por as sectem inusti dus, odi sandi delluptium inciur, con eum eaque volum fugia ipsanda consendiost, inus et eos verio. Ut ad quis aliqui dolumque eseni ommoluptae as ante eatempo remque es sit quas num repudae corrovit as moloriore, qui dolestiis rest qui de et quist iur, si assinveliqui tet que et utemque mossit apiet incietu ribusapid maiorem que sant occat volupti onsequam sim faceped que ne

XXXXXX

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
33680 Lacanau Océan

Tel 06 00 77 77 00

EN ATTENTE DE L'ARTICLE

INTERVIEW DE M. BENOIT SIMIAN, NOTRE NOUVEAU DÉPUTÉ

Question APLLO n°1 :

Mr le député un certain nombre d'adhérents de l'APLLO ne vous connaissent pas.
Pouvez-vous vous présenter à eux ?

"Je suis un enfant du Médoc, après des études de droit à Bordeaux, cadre en ressources humaines, je me suis engagé dans la vie locale où je suis devenu Maire de Ludon-Médoc. Si de tempérament et de conviction je suis plus girondin que jacobin, j'ai compris que les décisions se prennent à Paris et comme je suis un homme de dossiers je travaille beaucoup à l'Assemblée nationale, notamment en tant que rapporteur spécial sur les Transports à la commission des finances. Pour autant je veille à écouter attentivement ce qui se dit sur le terrain sans abuser des coupures de rubans!"

Question APLLO n°2 :

La loi portant adaptation des territoires littoraux au changement climatique, portée durant la précédente législature par madame Pascale Got est actuellement en attente de la seconde lecture au sénat. En tant que député d'une circonscription où le risque d'érosion littorale est important, quelles sont vos intentions vis à vis de cette proposition de loi ?

"Je soutiens tout ce qui ira dans le sens d'une meilleure indemnisation des personnes victimes de l'érosion en veillant par exemple à ce qu'elles soient éligibles aux fonds Barnier."

Question APLLO n°3 :

Dans le cadre d'une candidature de Lacanau à l'épreuve de surf des JO de 2024, il a été évoqué une liaison Bordeaux métropole-océan par tram-train, vieux sujet déjà évoqué il y a quelques années par des élus d'une commune de l'agglomération bordelaise. En marge du caractère conjoncturel de "l'effet JO", sachant que vous vous intéressez au dossier des transports en Médoc et dans le cadre de la transition énergétique, quel est votre avis sur une telle liaison, notamment en matière d'opportunité et de faisabilité ?

"L'opportunité du train-tram ne se conteste pas même si le choix de Lacanau Surf /JO reste éphémère! En revanche son financement reste à trouver compte tenu de son importance budgétaire!"



EN ATTENTE DE L'ARTICLE

Christophe Bernier
Agent Général d'Assurances
www.swisslife.fr



SwissLife

Assurances Dommages
Habitation - Immeuble - Bailleur privé
Locaux professionnels
Auto - Moto - Loisirs - Protection juridique

SwissLife

Retrouvez-nous à Lacanau:
7, avenue de la Libération, 33680 Lacanau Ville
Tél. 05 56 03 59 95 - Fax 05 56 03 56 94
christophe.bernier.ag@swisslife.fr



Systèmes de sécurité
Télésurveillance
Interventions

OCEAN PROTECTION SERVICES
BONAKDAR-TEHRANI Farhad
1 Corniche Lac et Forêt
CARREYRE
33680 LACANAU • Tél. 05.56.03.58.03



Le Charlot
BRASSERIE CAFE BURGER
Lacanau Océan - 06 59 32 95 95



Repass Pressing Lacanau
repass-pressing-lacanau.fr
Rabouches, Merveilla, Blanchisserie
Vente et location de linge
Dépôt cordons
Tél/Fax : 05 56 03 17 56
eliane-grand@orange.fr
Repass Pressing Lacanau
10 Avenue Plantey
33680 Lacanau Océan



EUROCÉAN
IMMOBILIER

2 Avenue Plantey
33680 Lacanau Océan
www.agence-eurocean.fr
05 56 26 30 32
locationlacanau@immobilier-medoc.com

LOCATION SAISONNIÈRE
GESTION - SYNDIC
LOCATION - TRANSACTION



GRUPE
IRONDE
IMMOBILIER

Comme nous l'indiquions dans le n°122 de notre magazine, nous avons pu dénombrer **onze recours contre le PLU** adopté en mai dernier. Certains recours gracieux ont été rejetés par M. le Maire. Les plaignants ont donc deux mois après la date de réception du courrier de rejet pour déposer un recours contentieux s'ils estiment ne pas avoir été entendus, ce qui est déjà engagé pour certains.

Concernant les dossiers de recours pour lesquels l'APLLO a été sollicitée, son rôle reste d'informer ses adhérents, de conseiller les plaignants et de les mettre en contact avec les personnes pouvant les aider dans leurs démarches administratives.

Comme l'indique le groupe "Lacanau à cœur" dans un communiqué du dernier bulletin municipal, *le PLU sera peut-être annulé*. De notre point de vue, les responsabilités sont partagées entre la Commune et les plaignants. Nous ne pouvons que répéter ce que nous clamons depuis l'enquête publique : s'il est globalement positif, il est avéré que sur de nombreux points, et en particulier sur des projets d'urbanisation et d'aménagement des voiries à Lacanau océan, le PLU reste vague sur les objectifs à moyen terme et sur les incidences pour les riverains. La vigilance reste donc de rigueur afin de vérifier la conformité des projets avec la réglementation et les conséquences de certaines décisions comme celle du repérage des constructions à valeur patrimoniale.

Par exemple, des riverains du lotissement de la rue Claude Debussy (zone PLU Uda) Gringue Sud s'étonnent de constater que la Commune effectue des travaux de désenclavement d'une parcelle boisée rue Beau Site sans concertation préalable, d'autant que la forte pente du terrain dunaire rend la constructibilité très délicate. Allons-nous revivre l'annulation de la vente des terrains de la gringue nord pour non-respect de la loi ALUR ?

Carrefour entre la pénétrante nord -corniche de l'Aubarède

Quant au projet de **parking quartier Nord**, les riverains et membres de l'APLLO ont été reçus par M. le Maire et ont obtenu des précisions sur les modalités envisagées que nous nous publions sur notre site. En résumé, M. le Maire indique que deux études remises en juillet et septembre ont été rejetées. Le projet s'inscrit dans un plan global de mobilité, la parcelle concernée étant considérée comme idéalement située pour en faire un parking d'entrée de ville. Le Huga serait trop éloigné du centre et des plages. Tout sera fait pour limiter les nuisances aux riverains, l'espace de parking étant éloigné le plus possible des habitations. A ce sujet, nous renouvelons notre proposition de parking vert afin de ne pas respecter l'environnement et prenant en compte le fait que ce parking ne sera utilisé en fait que pendant la haute saison touristique. Cela ne semble pas susciter l'intérêt de nos élus. Nous attendons toujours les éléments d'information concernant ce projet comme le périmètre, l'accès et le nombre de places de ce projet de

parking et son mode de fonctionnement. Sera-t-il privé et payant ou public et en accès gratuit aux canalais disposant de la vignette de stationnement ?

Autres évènements sur la commune : deux enquêtes publiques sont en cours :

La première concerne la **Charte du Parc Naturel Régional (PNR)**. L'Association des Riverains du Lac de Lacanau (ARLL) et Vive la Forêt (VLF) ont remis au commissaire enquêteur une liste d'observations et demandes de précision concernant la conformité avec les exigences du PNR et la loi littoral (disponible sur notre site www.apllo.fr)

La seconde concerne le **Règlement Local de Publicité (RLP)**. Le Président de l'APLLO a remis au commissaire enquêteur un courrier (voir page 12) relevant l'absence de fondement réglementaire concernant la constitution d'une zone agglomérée sur la RD6 entre le bourg et l'océan.



URBANISME LITTORAL

RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES DE NOUVELLE-AQUITAINE DU 7 JUILLET 2017

Entre 2014 et 2016, la chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine a procédé à l'examen de la politique d'urbanisme d'une vingtaine de collectivités littorales de son ressort dont celle de Lacanau et mis en évidence les tensions spécifiques auxquelles sont confrontés ces territoires littoraux. La synthèse a été présentée au Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, et devant le Conseil d'administration du groupement d'intérêt public Littoral Aquitain (GIPL).

Le rapport complet est disponible en téléchargement sur notre site web APLLO :

<http://www.apllo.fr/rapport-de-cdc-politique-durbanisme-collectivites-littorales-aquitaines/>

En résumé, l'enquête aborde les questions suivantes :

- s'agissant de la *gouvernance de l'urbanisme littoral* : quel rôle respectif attribuer aux communes et aux intercommunalités en matière de planification territoriale, dans un contexte de refonte de la carte intercommunale ?
- s'agissant des *stratégies d'aménagement* : comment répondre à la fois aux besoins d'accueil des populations et activités et aux nécessités de protection des milieux littoraux, dans un environnement juridique complexe caractérisé par les injonctions parfois contradictoires adressées à ces territoires ?
- s'agissant de la *défense contre les risques liés à l'érosion* constatée du littoral : comment arbitrer entre consolidation du trait de côte actuel (dans les zones vulnérables méritant encore d'être protégées) et repli en zone rétro-littoral (lorsque la relocalisation apparaît inéluctable) et avec quels financements ?

Ces territoires sont en effet confrontés à une concentration croissante des populations, des concurrences des activités sur un espace aux possibilités d'urbanisation limitées, fragile au plan environnemental et de plus en plus exposé aux risques érosion côtière et de submersion marine exacerbés par le changement climatique. Les collectivités du littoral sont ainsi en voie de fragilisation, notamment financière.

Le rapport souligne que le cadre communal n'est pas adapté à une planification territoriale pertinente, la prise en compte des enjeux d'urbanisme ne pouvant être envisagée de manière cohérente et efficiente qu'à l'échelle du bassin de vie, particulièrement en zone littorale. Il souligne les

interactions entre zones littorales et rétro-littorales, qui justifient une approche coordonnée de l'aménagement. Il relève également que les SCOT devraient mieux intégrer les dispositions de la loi littoral, de manière à sécuriser juridiquement les PLU intercommunaux).

Le rapport relève l'intérêt des stratégies de gestion du trait de côte et met en évidence le coût élevé des actions à conduire, qui est hors de proportion avec les capacités de financement du bloc communal, et préconise la mise en place de dispositifs dédiés n'existant pas à ce jour.

La feuille de route 2018-2020 du GIP littoral prévoit, en Aquitaine, un appui à la planification littorale. Par un travail d'animation auprès des porteurs de SCOT et de PLUI, il s'agit de faciliter la diffusion des principes définis dans le cadre des études prospectives, des schémas et des stratégies régionales, notamment en matière d'application de la loi littoral.

Le conseil d'administration du 03 juillet 2017 a approuvé le lancement du projet *"Evolution des espaces naturels, agricoles et forestiers littoraux"* qui permettra de mieux comprendre les dynamiques spatiales en cours et à venir sur le littoral de l'ex-Aquitaine. La production de chiffres clefs, de cartes et de scénarios, permettra d'illustrer les menaces pesant sur ces espaces. Ces éléments seront autant d'outils de sensibilisation et de mobilisation des acteurs sur ces sujets complexes et sensibles de l'évolution spatiale des territoires, pour préserver leur attractivité.

Concernant la *financement des stratégies de gestion du trait de côte* et l'organisation de modes de gestion innovants, les conclusions de la Chambre régionale des comptes sont claires, et les problèmes sont connus des partenaires locaux. Les travaux en cours dans le cadre de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte visent à apporter des propositions d'adaptation.

Nathalie Giré et Didier Large,
membres du Conseil d'Administration de l'APLLO





EN ATTENTE DE L'ARTICLE

CONSTRUCTION . RENOVATION
ELICECHE
 Tél. 05 57 70 50 23
 LACANAU

Entreprise Générale d'Electricité
 électro-ménager - télé - antenne
 photovoltaïque - climatisation
SARL JEANJEAN

 14 avenue du Lac tél./fax 05 56 03 52 37
 33680 Lacanau jeanjean.sarl@orange.fr

CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE

INST.GAZ - SOLAIRE
Ets LAGOFUN
 05 56 03 54 46 - 06 80 72 13 57
 ets.lagofun@free.fr
 25, rue de la Petite Lande, ZA de La Meule
 33680 LACANAU



UNI-MEDOC
 Les Vignerons vous accueillent
 OUVERT 362 jours / an
 14 route de Soulac - 33340 Gaillan en Médoc
 Tel 05 56 41 03 12
 cave@uni-medoc.com www.uni-medoc.com

Premier producteur en Médoc
 Vente directe - Accueil par les vignerons
 Visite du plus grand chai à barriques de l'AOC Médoc
 Son et lumière - initiation à la dégustation
 Randonnées commentées
 Salle de réception : à louer, expositions

Cave St-Roch
 Dégustations et ventes
 route de la cave - 33340 Queyrac
 Tél 05 56 59 83 36


SUSAN FROEB, UNE AMÉRICAINE À LACANAU !

Interview par H-AM

DE NEW-YORK À BORDEAUX ...

Susi est née en 1950 aux Etats Unis d'Amérique à Brooklyn (New York).

Au cours de son enfance elle déménage à plusieurs reprises avec ses parents (Fort Worth/Texas, Kenilworth/Chicago, Oklahoma City).

Poursuivant ses études supérieures elle entre à l'université du Colorado à Boulder : cet établissement a un programme d'échange avec l'université de Bordeaux III.

C'est donc dans le cadre de ce cursus scolaire qu'elle vient en France en 1970 avec une trentaine d'autres étudiants américains.

Très vite elle se lie d'amitié avec une Française de Saint-Médard en Jalles.

UNE RENCONTRE EN MÉDOC

Cette amie amène un jour Susi voir un concert à Pauillac où joue un de ses

copains : **Olivier Papillon.**

Le hasard a fait son oeuvre : Susi et Olivier s'aperçoivent qu'ils font leurs études dans le même bâtiment lui en anglais, elle en français... ils se fréquentent, nous sommes en 1971, il y a 46 ans !

Susi rentre finir sa licence de français aux USA puis revient faire une maîtrise

de français avec Middlebury College à Paris: ils se marient à Washington DC en 1973.

DES ENSEIGNANTS VOYAGEURS

De retour en Europe, ils ne vont pas cesser de voyager pour leur travail.

Lors de leur première année de mariage ils sont affectés dans le Kent en Grande Bretagne.

Puis ils rentrent en France où Susi passe une maîtrise d'anglais pour devenir professeur d'anglais, quant à Olivier il passe son CAP.

Ils partent ensuite 6 ans en Algérie avec leurs 2 enfants et en 1987, le climat

devenant très pesant dans ce pays, ils rentrent en France à Bazas où arrive

leur troisième enfant.

Finalement... rester en Gironde !

En 1994, Susi obtient la nationalité française tout en gardant sa nationalité américaine.

Elle réussit le concours de l'IUFM et devient professeur des écoles en 1997.

Elle va exercer à Bazas pendant plusieurs années.

En 2008 son époux prend sa retraite et se retire à Lacanau Océan : Susi

obtient sa mutation pour Carcans où elle exerce jusqu'à son départ à la retraite en 2012.

ALORS !

POURQUOI LACANAU ?

Où qu'ils aient été affectés, Susi venait passer les vacances scolaires à Lacanau Océan avec les enfants et Olivier.

Oui, Susi est tombée sous le charme d'un enfant de Lacanau.

Il y a des générations que la famille d'Olivier est présente sur Lacanau. Un de ses ancêtres a même une rue à son nom :

la rue du docteur Darrigan.

En 1983, ils font construire une maison en bois par des artisans connus de

L'Océan : Ferrotin et Roy. Ils sont toujours heureux d'y vivre....

Le choix de Lacanau était une évidence :

Toute la famille, se sent appartenir à ce village, c'est leur histoire. Les lacanauais se rencontrent l'été et se marient.... on est tous cousins !

Egalement actifs, les lacanauais ont " fait les saisons " : le dimanche au lacanau pro " d'une autre époque ", services...

Ce choix est aussi profiter de la station hors saison : c'est la lumière qui se reflète dans les aiguilles de pins, c'est une

belle lumière à toute heure, c'est le feu dans la cheminée, les champignons, les genêts ...

UNE RETRAITE ACTIVE

La retraite à Lacanau, c'est :

- jouer au tennis en équipe de plus de 60 ans à l'Ardilouse ;
- donner des cours de bridge scolaire au collège : 16 des collégiens sont partis en compétition à Paris l'an dernier !
- donner des cours de conversation conviviaux, au sein de Lacanau Accueil, pour entretenir la langue anglaise tout en buvant le thé sans oublier les cookies ;
- faire chanter l'assemblée à Notre Dame des Flots, ou à l'EPHAD ;
- participer à la vie culturelle locale : aider aux bénédictions lors d'obsèques, nettoyer l'église de l'Océan de fond en comble avant Pâques, être active au sein de l'association paroissiale de l'église de l'Océan qui n'est pas entretenue par la mairie car construite après 1905.

PREMIÈRE IMPRESSION (*)

SASKIA ET MORITZ – JUILLET 2017



Interview par Shanti Jacqueline Thiru

Traduction Xavier Soinard

Venus pour la première fois à Lacanau Océan, Saska (elle) et Moritz (lui), un jeune couple allemand, nous racontent ce que ce premier séjour leur a inspiré. On dit souvent que la première impression est la bonne ; voici donc leur ressenti après une semaine de découverte...

THE GOOD CHOICE....

" Nous vivons à Hambourg et travaillons pour une société dans le domaine des réseaux informatiques " explique Saska. " Nous avons décidé de passer une semaine de vacances au bord de la plage. Nous voulions aussi surfer. Je suis débutante, mais Moritz est expérimenté. Il y avait beaucoup de spots qui nous intéressaient dans le Sud Ouest. " Moritz complète : " des amis étaient venus à Lacanau et ils nous en ont dit du bien, c'est ce qui nous a décidé. J'étais déjà venu à Hossegor et je voulais essayer un nouvel endroit ". " Nous avons été sur le web regarder à quoi ressemblait Lacanau " ajoute Saska, mais cela semblait bien plus petit sur le web. Nous pensions qu'il n'y avait que quelques maisons autour d'une rue centrale. En fait nous cherchions un tout petit village pour surfer ". " Mais nous n'avons pas été déçus que Lacanau soit plus grand que nous l'imaginions " précise Moritz. " Nous trouvons cependant qu'il y a trop de touristes, mais cela est compensé par les boutiques et les restaurants sympatiques que l'on peut trouver sur place ".

BURGER, SNACKING OR FIVE STARS...

Et de concert, tous deux continuent : " Nous avons vraiment apprécié les plages sud, avec ce petit restaurant en bois en haut d'une dune. Le côté, il y a moins de monde, de la bonne nourriture pas trop chère. A Lacanau, si j'étais le Maire, j'essaierais de disperser un peu les commerces et les restaurants qui sont trop rassemblés dans une seule allée centrale. Cela permettrait aussi d'avoir autre chose que de la nourriture de type pommes/frites... Nous avons trouvé deux endroits très agréables avec le Rainbow café et le Beach Rock Burger qui font de la cuisine simple mais avec des ingrédients frais et de bonne qualité. C'est ce style que nous cherchions pour manger pendant les vacances. C'est bien quand on peut dénicher au hasard des rues des petits établissements originaux. Pourquoi ne pas aussi essayer de faire venir des Chefs qui feraient de la bonne cuisine pendant la saison ? "

LACANAU MIGNON....

" Nous ne sommes pas trop boîtes de nuit et nous avons apprécié un concert public où nous avons pu danser le week-end. C'était un excellent moment car cela était spontané. "

WALK AND BYKE RIDES...

" Nous avons trouvé de bons renseignements de la part de l'Office du tourisme. Ils nous ont conseillé d'aller nous balader au lac à vélo, et c'était vraiment magnifique. Nous avons bien apprécié les pistes pour les vélos au milieu de la forêt. Quand on va au lac, elles sont larges et en bon état. " Moritz sourit et ajoute malicieusement : " Il faudrait par contre qu'ils améliorent un peu leur anglais, car comme personne ne parlait allemand, cela nous a un peu limités dans l'échange. "

En Allemagne, il y a des stations balnéaires qui sont assez similaires à Lacanau, comme l'île de Föhr, Fehmarn, l'île d'Amrum. L'avantage de Lacanau, c'est le dépaysement, car nous y trouvons une flore très méditerranéenne. "

ARCHITECTURE STYLE...

" En plus, lors de nos balades à vélo, nous avons été très intéressés par le style des anciennes maisons Canaulaises. Nous avons aussi remarqué que beaucoup de maisons sont cachées au milieu des arbres ; c'est vraiment bien. Par contre, nous nous sommes demandé pourquoi deux magnifiques villas en front de mer semblaient abandonnées. C'est vraiment surprenant. "

ANIMALS...

Et si Lacanau était un animal ? Pour Saska : " Ce serait un lapin, car Lacanau est mignon et petit ". Et pour Moritz : " Ce serait un Caméléon, car le temps est très changeant et il y a plein d'aspects différents à Lacanau Océan, suivant que l'on soit à la plage, dans la ville ou en balade à vélo au milieu de la forêt. Il y a toujours quelque chose à faire ici. "

(*) La première impression est toujours la bonne, ... surtout quand elle est mauvaise. Henri Jeanson - Journaliste, scénariste, dialoguiste et réalisateur français (1900-1970). (ndlr : nous ne retiendrons bien entendu que la première partie de cette affirmation !)





Amis, Propriétaires & Locataires de Lacanau Océan

Vous éprouvez de l'intérêt pour notre station balnéaire car :

- vous y êtes propriétaires
- vous y résidez
- vous y travaillez
- ou, tout simplement,...



VOUS AIMEZ LACANAU Océan.

L'association APLLO vous attend :

Soyez informés sur les sujets concernant Lacanau Océan
en recevant notre bulletin,

Venez défendre avec nous ce qui rend ce lieu unique
(environnement, cadre de vie, urbanisme, propreté,
sécurité, activités économiques et culturelles, services)

Exprimez-vous en nous apportant vos témoignages et suggestions
pour préserver et embellir notre station :
par courrier, dans le bulletin, sur le site internet.

Pour nous contacter :

courriel à contact@aplo.fr

adresse postale : APLLO, BP N° 4 - 33680 LACANAU Océan

site internet : www.aplo.fr www.facebook.com/AssociationAPLLO

Association apolitique, intellectuellement et financièrement indépendante